Form A13.2

SHERIFF'S DEED

Standard Forms of Conveyances Act, S.N.B. 1980, c.S-12.2, s.2

Enforcement of Money Judgments Act, S.N.B. 2013, c.23, s.65

The parties to this sheriff's deed are:

grantor, of address, sheriff, the "grantor"

and

judgment debtor, of address, judgment debtor

and

grantee, of address, occupation or other identification, the "grantee"

The attached sheriff's certificate, issued under subsection 66(1) of the *Enforcement of Money Judgments Act*, forms part of this sheriff's deed.

The grantor conveys to the grantee (as joint tenants, or as the case may be) all the interest of the judgment debtor in the parcel described in the attached Schedule "A" (together with a right-of-way, or as the case may be, as described in Schedule "A").

Dated on month, day, 20____.

SIGNED, SEALED AND DELIVERED in the presence of:

) Grantor LS

Formule A13.2

ACTE DE TRANSFERT DU SHÉRIF

Loi sur les formules types de transferts du droit de propriété, L.N.-B. 1980, chap.S-12.2, art.2

Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires, L.N.-B. 2013, ch. 23, art. 65

Les parties au présent acte de transfert du shérif sont :

cédant, de adresse, shérif, le « cédant »

et

débiteur judiciaire, de adresse, débiteur judiciaire

et

cessionnaire, de adresse, profession ou autre moyen d'identification, le « cessionnaire »

Le certificat du shérif ci-joint, fourni en vertu du paragraphe 66(1) de la *Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires*, fait partie intégrante du présent acte de transfert du shérif.

Le cédant transfère au cessionnaire (à titre de propriétaire conjoint ou selon le cas) tous les droits du débiteur judiciaire dans la parcelle décrite à l'Annexe « A » ci-jointe (avec une emprise, ou selon le cas, décrite à l'Annexe « A »).

Fait le jour, mois 20____.

SIGNÉ, SCELLÉ ET REMIS en présence de :

) Cédant SJ

2019-39